

Stratégie 2019-2023

Une médecine tournée vers l'avenir

Mission statement

La Faculté de médecine de l'Université de Genève répond aux besoins de la société en recherchant l'excellence de l'enseignement de la médecine humaine et dentaire aux niveaux pré-gradué, post-gradué et continu, ainsi que de la recherche biomédicale fondamentale, translationnelle et clinique.

SOMMAIRE

1. Contexte	3
2. Objectifs	3
3. Excellence de l'enseignement	3
a) Assurer un curriculum répondant aux exigences du nouveau référentiel suisse de formation médicale incluant la responsabilité sociale de la formation médicale	4
b) Renforcer la formation à la recherche scientifique tout au long des études	5
c) Privilégier les formats d'apprentissage et d'évaluation actifs, en cohérence avec le curriculum	6
d) Développer un programme de soutien et de suivi des étudiant-es	7
e) Renforcer la formation des enseignant-es et la reconnaissance de l'enseignement dans l'évaluation des carrières académiques	7
f) Maintenir une gouvernance de la formation incluant une représentation étudiante et s'ouvrant vers la société civile	8
g) Tenir compte des spécificités du cursus en médecine dentaire	8
h) Soutenir le curriculum en sciences biomédicales et le développement d'une formation de niveau Master	8
4. Excellence de la recherche	9
a) Mesures de soutien à la formation et au développement de l'autonomisation des jeunes chercheurs/euses	9
b) Renforcement de la recherche translationnelle et des interactions entre les différentes sections de la Faculté	10
c) Poursuite de la politique de fundraising et de valorisation de la recherche	10
d) Politique de relève et recrutement des futur-es professeur-es	10
e) Politique de promotion académique	11
f) Promotion des carrières féminines	12
g) Séminaires de recherche organisés par la Faculté	12
h) Collaborations interfacultaires, régionales et internationales	12
i) Axes prioritaires de recherche	13
5. Soutien opérationnel et administratif	13
6. Services à la Cité	14

1. CONTEXTE

La Faculté de médecine de l'Université de Genève (UNIGE) œuvre dans le cadre général des missions de l'Université, notamment l'enseignement et la recherche. La Faculté fait également sienne la mission de l'Université, définie par la loi, en tant que service public contribuant au développement culturel, social et économique de la collectivité. Elle travaille selon les principes d'objectivité, de discussion ouverte et de réfutabilité qui fondent toute démarche intellectuelle et scientifique.

Ces principes guident aussi son partenariat avec les Hôpitaux universitaires de Genève (HUG), grâce à une convention destinée à mettre en œuvre des orientations stratégiques communes. Les mêmes principes guident la Faculté dans ses démarches interfacultaires et interinstitutionnelles dans les domaines de l'enseignement et la recherche ainsi que dans les actions mises en œuvre en santé globale, et en médecine humanitaire et internationale. De plus, la Faculté informe le public et contribue à la réflexion sur l'évolution des connaissances et des enjeux liés à la santé ainsi que sur leur impact sur la société et sur l'environnement.

Elle s'engage en outre pour l'égalité entre les femmes et les hommes, en encourageant notamment la diversité dans les fonctions de représentation et de responsabilité, ainsi qu'à tous les stades des carrières académiques. La Faculté participe aussi aux efforts de collaboration, de coordination et de planification déployés dans l'espace suisse et international de formation et de recherche. Le respect de la liberté académique, des principes éthiques, de déontologie et d'intégrité scientifique est garanti, de même que celui de la personne, de la transparence, de l'équité et de l'impartialité. La Faculté promeut le développement durable dans son enseignement et implique ses collaborateurs et collaboratrices dans une démarche participative visant à réduire son empreinte carbone.

2. OBJECTIFS

Ce document présente les orientations stratégiques de la Faculté pour la période 2019-2023. Il s'inscrit dans le cadre des orientations stratégiques de l'UNIGE et de la convention de collaboration avec les HUG. Ce plan stratégique est susceptible d'être adapté en fonction des circonstances et sera complété à intervalles réguliers par des plans d'action, plus opérationnels.

3. EXCELLENCE DE L'ENSEIGNEMENT

La réflexion sur l'enseignement menée au sein de la Faculté fait référence aux recommandations internationales et s'appuie sur les résultats de recherche présentés dans la littérature d'éducation médicale. Elle tient également compte du fait que notre Faculté a été accréditée en 2019 pour une période de sept ans, tant pour la médecine humaine que pour la médecine dentaire.

Les réformes actuellement en cours et les innovations à envisager sont liées à plusieurs défis pédagogiques. La formation médicale constitue en effet un continuum intégrant la formation pré-graduée, post-graduée et continue, et les mêmes concepts devraient diriger ces différentes étapes de la formation des médecins et médecins-dentistes. De plus, depuis quelques années, les besoins de la société et nos institutions évoluent: décision partagée avec les patient-es, vieillissement de la population, multimorbidité, typologie des maladies, médecine spécialisée, médecine de précision, besoins en médecins de premier recours, conditions de travail, numérisation, ou encore évolution des générations influent sur la pratique médicale. En conséquence, la formation des médecins doit prendre en compte ces évolutions pour répondre aux besoins médicaux de la population. Par ailleurs, les institutions telles que la nôtre ont l'obligation d'assurer leur responsabilité sociale envers la société, et notamment de certifier une formation de qualité.

Les axes stratégiques concernent ainsi les dimensions suivantes :

- a) Assurer un curriculum répondant aux exigences du nouveau référentiel suisse de formation médicale incluant la responsabilité sociale de la formation médicale
- b) Renforcer la formation à la recherche scientifique tout au long des études
- c) Privilégier les formats d'apprentissage et d'évaluation actifs, en cohérence avec le curriculum
- d) Développer un programme de soutien et de suivi des étudiant-es
- e) Renforcer la formation des enseignant-es et la reconnaissance de l'enseignement dans l'évaluation des carrières académiques
- f) Maintenir une gouvernance de la formation incluant enseignant-es et étudiant-es et s'ouvrant vers la société civile
- g) Tenir compte des spécificités du cursus en médecine dentaire
- h) Soutenir le curriculum en sciences biomédicales et le développement d'une formation de niveau master

a) Assurer un curriculum répondant aux exigences du nouveau référentiel suisse de formation médicale incluant la responsabilité sociale de la formation médicale

Le nouveau référentiel de formation médicale suisse PROFILES confirme la nécessité de réformes pédagogiques importantes en promouvant une approche par compétences (savoirs, habiletés, attitudes) pour pouvoir certifier, à terme, l'autonomie des étudiant-es sur des tâches précises. Celles-ci sont appelées EPAs (pour *Entrustable Professional Activities*). Cette approche assure également aux étudiant-es un bagage solide en sciences médicales de base.

Les changements à mettre en œuvre pour répondre aux exigences de ce nouveau référentiel sont nombreux. Cependant, la Faculté de médecine a constamment osé le changement depuis la réforme de son enseignement, en 1995, et a ainsi démontré sa capacité à s'ajuster rapidement à tout nouveau développement. De plus, son curriculum intégré proposant dès le début des études

une immersion constante en milieu clinique et sa structure de gouvernance favorisant l'adaptation permettent à la Faculté d'être confiante en sa capacité à relever ces défis.

La révision du curriculum doit donc se poursuivre à la lumière du nouveau référentiel PROFILES. En particulier, l'introduction en Master des unités de synthèse et d'intégration thérapeutiques devra être réalisée selon les décisions proposées par la task-force « Etat des lieux de l'enseignement 20 ans après la réforme » (cf. point f. du présent document). Il s'agira notamment d'intensifier la formation concernant la prise en charge des patient-es pour pouvoir valider l'autonomie des étudiant-es selon les EPAs.

Deux conditions sont essentielles à cette évolution: la première est de pouvoir établir une cartographie du curriculum pour s'assurer de la congruence de notre programme avec le référentiel PROFILES et de mettre en évidence les liens entre les différentes activités d'apprentissage et les éléments du référentiel auxquels ils se rapportent. Un outil informatique permettant ce travail de cartographie est en cours de développement. La seconde est d'offrir aux étudiant-es la possibilité de documenter et de valider leurs expériences tout au long de leur parcours, en lien avec le référentiel PROFILES, afin que leurs compétences et leur autonomie puissent être reconnues par le biais d'un nouvel outil: un portfolio électronique dont la mise en œuvre vient de débiter et dont le développement se poursuit.

Par ailleurs, les places de stage en milieu clinique sont essentielles à l'acquisition et l'évaluation des compétences et à l'établissement du niveau d'autonomie des étudiant-es sur des actions déterminées (EPAs). Cela exige une collaboration avec des sites cliniques externes partenaires.

Maintien et renforcement d'un programme longitudinal de médecine de premier recours

Le programme de médecine de premier recours est actuellement en place de la première à la dernière année d'étude et son évaluation permettra les ajustements et les renforcements nécessaires. Il est par exemple souhaitable d'intensifier la formation en milieu ambulatoire. Le programme de stage en cabinet déjà existant doit encore se renforcer, en étoffant la durée et les offres de stages, y compris en-dehors du canton de Genève. La création d'un centre hospitalo-universitaire de médecine de premier recours réunissant l'actuelle Unité des internistes généralistes et pédiatres (UIGP) de la Faculté de médecine et le Service de médecine de premier recours des HUG permettra de renforcer la formation en médecine de premier recours.

Formation interprofessionnelle

Le développement de l'enseignement interprofessionnel doit se poursuivre et s'intensifier selon un programme déjà établi, pour devenir partie intégrante du curriculum obligatoire. A cette fin, la Faculté va augmenter son implication dans le Centre interprofessionnel de simulation (CiS) afin notamment de renforcer les activités de recherche et de développement qui pourraient s'y déployer.

b) Renforcer la formation à la recherche scientifique tout au long des études

La Faculté souhaite renforcer la sensibilisation des étudiant-es à la recherche fondamentale, translationnelle et clinique sous toutes ses facettes. Il s'agira notamment de mettre en lumière

les différentes méthodes expérimentales utilisées au sein de la Faculté. A cette fin, deux types d'action seront mises en œuvre :

1. Pour toutes et tous : identifier et renforcer, au cours de l'ensemble du curriculum pré-gradué, toutes les activités déjà existantes et pouvant plus explicitement être reliées à des compétences de recherche afin d'en améliorer la visibilité. Il s'agira également de renforcer certaines notions de sciences fondamentales et de sciences médicales de base durant les années cliniques de Master.
2. Mettre en place une mention «recherche» pour celles et ceux qui en manifesteraient l'intérêt. Ces étudiant-es effectueront leurs activités optionnelles dans le domaine de la recherche (incluant le « programme de recherche pour les étudiant-es en médecine » (PREM) et des cours optionnels), ainsi que des stages en laboratoire de recherche fondamentale ou en recherche clinique. Il faudra aussi prévoir d'accroître les offres de stages en recherche clinique pour le PREM.

Par ailleurs, il s'agira d'explorer la possibilité de stages pour médecins à l'EPFL, à l'EPFZ ou dans d'autres universités suisses, par exemple dans le cadre des options, sur le même modèle que le programme passerelle qui permet à la Faculté d'accueillir des étudiant-es de l'EPFL désirant devenir des ingénieur-es-médecins, et de promouvoir ce type d'échanges

c) Privilégier les formats d'apprentissage et d'évaluation actifs, en cohérence avec le curriculum

Il n'est plus à démontrer que des formats d'apprentissage où les étudiant-es doivent être dans l'action aboutissent à un meilleur apprentissage que la simple écoute passive. Les activités en petits groupes sous la forme d'apprentissage par problèmes doivent donc être maintenues. Une évolution est cependant nécessaire pour certains objectifs impliquant un enseignement sous des formats différents, tels que les classes inversées ou *team-based learning*. De plus, les cours ex-cathedra devraient eux aussi introduire des moments d'activation cognitive (avec des questions ou des exercices). Les possibilités d'enseignement à distance par e-learning seront également examinées et encouragées.

Une difficulté connue des structures d'enseignement est d'assurer l'adéquation entre les concepts pédagogiques et les modalités d'évaluation. En effet, les étudiant-es ayant tendance à travailler en fonction de la future évaluation, il s'agit d'en soigner le format. L'introduction du contrôle continu en 2^e-3^e années Bachelor visait cet objectif, qu'il faudra poursuivre pour renforcer la cohérence des évaluations successives. A cette fin, la coordination de toutes les évaluations pourra être assurée par un groupe d'évaluation qui collaborera de façon rapprochée avec les responsables de l'enseignement.

Que ce soit pour l'enseignement ou l'évaluation, le continuum entre les années de Bachelor et de Master doit être renforcé.

d) Développer un programme de soutien et de suivi des étudiant-es

Environ 10 à 15% des étudiant-es en médecine éprouvent des difficultés d'apprentissage, et plus celles-ci sont abordées précocement, meilleure en sera l'issue. L'introduction du portfolio et du contrôle continu représentent un bon moyen de détection de ces difficultés, afin d'offrir à celles et ceux qui en éprouvent le besoin un soutien approprié. Cela implique la mise en place d'un groupe de suivi et de soutien indépendant du groupe d'évaluation, et qui inclut les conseillères et conseillers aux études.

Par ailleurs, les étudiant-es peuvent également être victime d'épuisement psychologique et de burn-out. Certains moments charnières du curriculum en médecine sont en outre particulièrement difficiles. La première année bachelor, dont la nature de concours sélectif engendre un stress important et une compétition intense, et les années de formation clinique, au cours desquelles les étudiant-es se confrontent à la réalité parfois très dure du métier de médecin, constituent ainsi des périodes de plus grande fragilité.

La Faculté s'engage à renforcer son soutien : au-delà de la détection d'éventuelles atteintes à la santé psychique ou physique par le corps enseignant, par les responsables de supervision, par les conseillers et conseillères aux études, ou par la commission de soutien et de suivi. Il s'agira notamment de renforcer des actions préventives. Le programme de *mindfulness* lancé en 2019 pourra ainsi être étendu, de même que la consultation spécialisée à laquelle les étudiant-es ont maintenant accès. D'autres actions préventives, notamment en première année bachelor seront développées, que ce soit pour des aspects somatiques (vaccination par exemple) ou psychologiques. Plusieurs de ces actions ont lieu en collaboration et coordination avec des initiatives estudiantines.

e) Renforcer la formation des enseignant-es et la reconnaissance de l'enseignement dans l'évaluation des carrières académiques

Il existe depuis plusieurs années des ateliers de formation de base à l'intention des nouveaux et nouvelles et enseignant-es et des ateliers de perfectionnement pour les enseignant-es et chercheurs/euses, offerts par l'Unité de développement et de recherche en éducation médicale (UDREM) de la Faculté. Les ateliers de base sont obligatoires alors que les ateliers de perfectionnement sont facultatifs. Sur demande des enseignant-es, dont les besoins peuvent varier selon les cas, cette formation vient d'être réorganisée sous la forme d'un parcours individualisé dont il conviendra d'analyser les effets et d'y amener les ajustements nécessaires.

De plus, la Faculté offre depuis plusieurs années une possibilité de promotion pour les personnes présentant un dossier fort en enseignement. Il s'agira d'en renforcer l'information et d'offrir aux candidat-es et aux commissions de promotion des outils permettant une valorisation et une analyse plus aisées de ces dossiers, en favorisant également la transparence, et en répondant aux exigences du Rectorat. Une visibilité plus importante devrait être donnée aux activités des diverses unités d'apprentissage, notamment au travers des outils de communication interne.

f) Maintenir une gouvernance de la formation incluant une représentation étudiante et s'ouvrant vers la société civile

En raison des travaux de la task-force « Etat des lieux de l'enseignement 20 ans après la réforme », la Commission d'enseignement (CE) a été suspendue. Maintenant que ces travaux sont terminés, il s'agit de la rétablir. Elle permettra d'échanger sur les grandes orientations ou des projets importants avec des membres représentant de façon équilibrée les sections de la Faculté et le corps étudiant, ainsi que des personnes issues des institutions partenaires et de la société civile, afin notamment de représenter les patient-es. La CE supervise l'ensemble des activités d'enseignement assurées par la Faculté (en médecine humaine, en médecine dentaire, en sciences biomédicales, ainsi qu'au sein d'autres facultés, ou d'institutions partenaires). Elle examine et propose les grandes orientations concernant les développements pédagogiques, y compris les formats d'apprentissage et d'évaluation. Elle veille au maintien du niveau académique et fait évoluer les contenus. Elle assure la circulation de l'information au niveau des structures facultaires et des HUG, et maintient un lien entre la Faculté et la Cité. Elle promeut la relève dans l'enseignement et valorise l'implication dans la formation. Elle assure la formation des enseignant-es en éducation médicale et en sciences de la santé tout en les soutenant comme discipline scientifique, et encourage la recherche dans ces domaines.

Par ailleurs, l'organigramme de la gouvernance devra inclure les groupes de suivi et d'évaluation du corps étudiant et le groupe de soutien de la qualité de la formation du corps enseignant.

Pour éviter de renforcer des représentations inadéquates ou des stéréotypes de quelque type que ce soit, y compris de genre, le matériel d'enseignement, les vignettes cliniques notamment, sera revu. Les professions représentées, tant du côté des professionnel-les de la santé que des patient-es, devront ainsi éviter tout stéréotype. Par ailleurs, la nécessité éventuelle d'appliquer un raisonnement clinique différent selon le sexe ou le genre devra être abordée.

g) Tenir compte des spécificités du cursus en médecine dentaire

Si plusieurs axes déjà mentionnés s'appliquent déjà à toutes les filières de notre Faculté, il s'agit également de tenir compte des spécificités que présente le cursus en médecine dentaire sur certains aspects de son curriculum, de l'évaluation des étudiant-es, et de la formation des enseignant-es. En 2019, la Clinique universitaire de médecine dentaire (Section de médecine dentaire) a bénéficié d'un processus d'accréditation dont les recommandations devront être analysées et les évolutions nécessaires évaluées.

h) Soutenir le curriculum en sciences biomédicales et le développement d'une formation de niveau Master

Le cursus en sciences biomédicales a été mis en place avec le soutien du Rectorat en 2017. Il associe les sciences fondamentales, la biologie humaine, les enjeux de société, la communication scientifique et les biotechnologies. Ce nouveau diplôme se veut ouvert sur le monde entrepreneurial, de l'industrie pharmaceutique et des startups, ainsi que sur les organisations internationales. La première volée terminera son Bachelor sous l'égide de la Faculté de médecine en 2020, et pourra ensuite entrer en Master sous l'égide de l'Institut des sciences

pharmaceutiques de Suisse occidentale de la Faculté des sciences. Il s'agira de tirer un premier bilan de cette expérience et d'effectuer les ajustements nécessaires en collaboration avec la Faculté des sciences.

4. EXCELLENCE DE LA RECHERCHE

Organisée en trois sections (médecine fondamentale, médecine clinique, médecine dentaire), la Faculté a choisi pour sa recherche des axes prioritaires.

Les quelque 250 groupes de recherche répartis dans ces trois sections contribuent à la réputation de la Faculté aux niveaux national et international par leurs publications de haute qualité, l'obtention de subsides de recherche compétitifs, les collaborations nationales et internationales, la valorisation de la recherche sous forme de brevets, l'organisation et la participation à des conférences, ainsi que par des collaborations avec des entreprises privées.

La Faculté encourage ses membres à obtenir des fonds compétitifs tels que les subsides de projets, des subsides Sinergia, et des NCCR auprès du FNS, de même que les subsides européens ERC ou Horizon 2020.

L'excellence de la recherche sera soutenue et renforcée par les mesures suivantes :

- a) Soutien à la formation et au développement de carrière des jeunes chercheurs/euses
- b) Renforcement de la recherche translationnelle et des interactions entre les différentes sections de la Faculté
- c) Politique de *fundraising* et de valorisation de la recherche
- d) Politique de relève et de recrutement du corps professoral
- e) Politique de promotion académique
- f) Promotion des carrières féminines
- g) Séminaires de recherche organisés par la Faculté
- h) Collaborations interfacultaires, régionales et internationales
- i) Définition des domaines prioritaires

a) Mesures de soutien à la formation et au développement de l'autonomisation des jeunes chercheurs/euses

La stimulation et l'identification des candidat-es à une carrière académique doit être effectuée le plus rapidement possible dans le cursus des études de médecine pour que les jeunes diplômé-es puissent se préparer à une carrière dans la recherche (fondamentale ou clinique) et postuler à des bourses MD-PhD. La Faculté va donc établir une « mention recherche » incluant le PREM, des cours à options et un stage de Master dans des groupes de recherche fondamentale ou clinique. En plus des stages dans des laboratoires, le PREM sera aussi étendu à des stages de recherche clinique.

La Faculté de médecine veut continuer à encourager le programme MD-PhD en étendant les possibilités à des thèses de recherche clinique. Un programme de modules incluant des thématiques de recherche clinique devra être mis en place.

La Faculté valorise la collaboration scientifique avec les HUG et poursuivra ses efforts pour donner du temps protégé aux médecins qui travaillent aussi bien en clinique qu'en recherche grâce aux bourses pour internes et chef-fes de clinique scientifiques. Des bourses de mobilité à l'étranger sont données par le Fonds national suisse pour la recherche scientifique (FNS) et par les subsides de perfectionnement attribuées par les HUG, en particulier pour des formations cliniques. La Faculté encourage les jeunes talents à postuler pour des bourses du FNS (Ambizione, Eccellenza, PRIMA) ou d'autres Fondations, permettant d'obtenir du temps protégé pour établir une recherche indépendante.

La Faculté va continuer à soutenir et œuvrer au renforcement du programme PhD en sciences biomédicales pour assurer la qualité, la compétitivité et la visibilité de la formation des jeunes chercheurs/euses.

La Faculté souhaite également renforcer les activités de mentorat, pour y inclure en priorité les chef-fes de clinique (CDC) scientifiques, les titulaires de bourses du FNS ou d'autres fondations, les maîtres assistant-es et les professeur-es assistant-es.

b) Renforcement de la recherche translationnelle et des interactions entre les différentes sections de la Faculté

La Faculté souhaite offrir toutes les prestations logistiques nécessaires à ses groupes de recherche installés au Centre médical universitaire, et renforcer les interactions thématiques entre ses trois sections. Dans certains cas, ces interactions pourront prendre la forme de centres facultaires regroupant autour d'une thématique commune des groupes de recherche de la Faculté et des membres invités d'autres facultés de l'UNIGE.

Le regroupement de petits groupes sera encouragé afin d'augmenter la masse critique et augmenter les synergies et la productivité.

c) Poursuite de la politique de fundraising et de valorisation de la recherche

La Faculté va continuer sa politique de recherche de fonds auprès de fondations et autres donateurs privés. Les projets de recherche translationnelle sont soutenus par la Fondation privée des HUG grâce au soutien de la Fondation Louis-Jeantet. La valorisation de la recherche est soutenue par la Faculté grâce à l'Accélérateur translationnel de la Faculté de médecine (ATFM). Le développement de partenariats public-privé sera encouragé, notamment dans le cadre des subsides InnoSuisse.

d) Politique de relève et recrutement des futur-es professeur-es

Les chaires cliniques des chef-fes de service des HUG revêtent une importance majeure pour l'institution compte tenu du rôle des chef-fes de service dans la politique de recherche, d'enseignement et de relève, de même que par leur visibilité aux plans local, national et

international. Ces chaires sont en général repourvues dans le même domaine lors des départs à la retraite. Toutefois, quand cela s'avère nécessaire, en collaboration avec les HUG et sous l'égide de la Commission paritaire de prospective et de planification hospitalo-universitaire (CPPPHU), une réévaluation de la structure pour définir si des fusions ou des redéfinitions du périmètre des services sera effectuée pour prendre en compte les évolutions attendues dans certains domaines médicaux, les besoins hospitaliers, et de formation.

En principe, les chaires hospitalo-universitaires sont mises au concours lors de successions afin de garantir le recrutement des meilleurs candidats. Pour les domaines ayant une forte visibilité ou correspondant aux axes stratégiques de la Faculté et des HUG, une politique d'identification et de sollicitation de candidatures externes pourra être effectuée, afin de maintenir ou de renforcer l'excellence de l'institution.

Pour la Section de médecine fondamentale, l'affectation des postes professoraux lors des départs à la retraite sera effectuée en fonction des axes stratégiques choisis par la Faculté et des développements scientifiques.

Nous souhaitons maintenir un équilibre entre personnes recrutées à l'extérieur de la Faculté et les promotions internes. Cet équilibre diffère entre la Section de médecine clinique, avec une tendance plus importante vers des promotions internes du fait des spécificités de formation et des besoins d'intégration dans le système hospitalier, et la Section de médecine fondamentale où le principe de recrutement externe est en général préféré pour maintenir l'excellence de la recherche en favorisant une circulation des idées et des compétences.

Le processus de promotion interne est soutenu par différents instruments compétitifs de carrière interne tels que les postes de chef-fes de clinique scientifiques, de même que par différentes bourses externes avec des postes du FNS (Ambizione, Eccellenza) ou d'autres Fondations (Cloëtta, Cavaglieri, ISREC, ...). Le suivi régulier de ces jeunes talents est essentiel afin d'identifier les personnalités les plus prometteuses et planifier avec elles leur carrière, de même que, si nécessaire, les réorienter vers d'autres possibilités de carrière.

e) Politique de promotion académique

La Faculté veut mettre en place une politique de promotions académiques transparente et facilement compréhensible. Les évaluations des activités de recherche, d'enseignement ainsi que les compétences cliniques seront effectuées par des commissions spécifiques. Les possibilités de promotion seront définies selon les critères de qualité définis au sein des commissions. Une approche individuelle des promotions prendra en compte à part égale la recherche, l'enseignement et les compétences cliniques afin d'assurer la meilleure visibilité de notre institution dans ses différentes activités. Afin de répondre aux recommandations de DORA, (San Francisco Declaration on Research Assessment), signée par l'Université de Genève, la Faculté entend ne plus se fonder sur le facteur d'impact (*impact factor*) des journaux scientifiques comme métrique d'évaluation des performances de recherche. Nous souhaitons favoriser la mise en place d'un système d'évaluation plus pertinent et permettant d'avoir une vision plus large des contributions scientifiques lors de candidatures à une promotion académique ou lors de recrutements externes.

f) Promotion des carrières féminines

Malgré l'augmentation du nombre d'étudiantes en médecine et en sciences de la vie observée depuis plusieurs décennies, force est de constater que la part des femmes présentes ensuite au niveau professoral reste minoritaire. Consciente de la nécessité de mesures proactives, la Faculté s'engage à soutenir les carrières féminines lors de leurs étapes-clés. Il s'agira notamment d'établir une sorte de fil continu de l'égalité, avec une attention particulière portée sur les instruments de carrière disponibles au sein de la Faculté, dès les postes de chef-fe de clinique scientifique, ou encore lors de l'examen des candidatures lors d'ouvertures de postes professoraux par inscription. L'impact de ces mesures pourra être évalué par le nombre de promotions féminines, mais aussi par la place des chercheuses dans leur liste de publication, le nombre de subsides compétitifs obtenus ou encore le montant du soutien financier à leur recherche.

g) Séminaires de recherche organisés par la Faculté

Outre les nombreux séminaires de recherche organisés par les différents départements, la Faculté organise également la série « Frontiers in Biomedicine seminars » qui accueille des conférenciers et conférencières de réputation internationale sur des thèmes importants pour notre institution, et dont le but est d'établir le lien translationnel entre les domaines de recherche en vue de favoriser les rencontres, les échanges scientifiques et de nouvelles synergies. Un soin particulier est donné à la diffusion de l'information pour attirer tous les membres de l'institution hospitalo-universitaire.

h) Collaborations interfacultaires, régionales et internationales

La Faculté collabore avec les autres facultés de l'UNIGE. Notamment, la Faculté propose de renforcer ses liens avec la Faculté des sciences, dans le cadre de leur PhD commun en sciences de la vie et plus particulièrement les mentions « Sciences biomédicales » et « Génomique et santé digitale », ainsi qu'avec l'Institut des sciences pharmaceutiques de Suisse occidentale de la Faculté des sciences dans le cadre de la filière en sciences biomédicales. D'autres collaborations sont établies avec la Faculté de droit et la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation.

Au niveau régional, la Faculté collabore avec la Faculté de biologie et médecine de l'UNIL ainsi qu'avec l'EPFL, en accueillant notamment des étudiant-es de l'EPFL dans le cadre d'un programme passerelle « ingénieur-e-médecin ». Notre Faculté collabore avec l'UNIL dans le cadre du doctorat en neurosciences (Ecole lémanique en neurosciences). La Faculté est aussi un partenaire important avec les HUG, l'UNIL, le CHUV et l'EPFL du Swiss Cancer Centre – Léman. Cette collaboration va encore augmenter avec le transfert de groupes de recherche de notre Faculté à l'Agora (Lausanne), ainsi qu'avec de nouvelles collaborations cliniques.

De plus, la Faculté est un partenaire important dans la collaboration entre le Canton de Genève, l'UNIGE, l'EPFL et le Centre Wyss au sein du Campus Biotech, une plateforme qui accueille des pôles de recherche en biotechnologie et en sciences de la vie, axé sur trois domaines : les neurosciences et les neurotechnologies, la santé numérique et la santé globale. Des équipes de recherche de renommée mondiale sont réunies dans cet environnement collaboratif. Le Campus

Biotech abrite également le Health 2030 Genome Centre, une initiative interinstitutionnelle novatrice co-dirigée par la Faculté et par l'EPFL visant à faire avancer la médecine génomique et la médecine personnalisée, de la recherche fondamentale à ses applications médicales au quotidien. A l'heure actuelle, l'EPFL, l'UNIGE, le CHUV, les HUG, l'UNIL, l'InselSpital de Berne et l'UNIBE en sont les partenaires. Sur un plan international, la Faculté participe au Réseau de recherche des universités européennes (LERU). Elle a également une convention d'enseignement avec l'Ile Maurice et soutient l'enseignement de type e-learning préparé par ses enseignant-es en collaboration avec la Fondation HSeT. Des partenariats avec d'autres universités pourront être examinés en vue de faire profiter de notre expertise en enseignement. Dans le domaine de l'action humanitaire, la Faculté gère conjointement le Centre d'enseignement et de recherche en action humanitaire (CERAH), avec l'IHEID. L'Institut de santé globale de la Faculté de médecine participe aussi activement à la collaboration internationale au travers de ses liens avec différentes institutions académiques, organisations internationales et non-gouvernementales basées à Genève (dont l'OMS), et l'organisation du Geneva Health Forum, un forum des pratiques innovantes en matière de santé mondiale qui réunit tous les deux ans les principaux acteurs du domaine.

i) Axes prioritaires de recherche

La Faculté a défini certains axes prioritaires auxquels une attention particulière sera donnée, tant pour la politique de recrutements des postes professoraux hospitalo-universitaires et de la Section de médecine fondamentale qu'en matière de recherche de fonds et de communication :

- Maladies métaboliques et diabète
- Médecine génétique
- Médecine humanitaire et santé internationale
- Médecine numérique et médecine de précision
- Neurosciences
- Immunologie et relations hôte - infection
- Oncologie (en lien avec le Swiss Cancer Centre – Léman, une initiative de l'UNIL, du CHUV, de l'EPFL, de l'UNIGE et des HUG)

5. SOUTIEN OPÉRATIONNEL ET ADMINISTRATIF

Plus de 25% du personnel de la Faculté fait partie du Personnel administratif et technique (PAT). Si ce vocable désigne de fait des collaboratrices et collaborateurs menant des activités très variées, toutes et tous ont en commun le fait d'exercer une fonction de support à l'enseignement et à la recherche. Ces profils techniques ou administratifs sont essentiels au bon fonctionnement de la Faculté et doivent pouvoir y trouver un environnement professionnel qui réponde à leurs attentes dans une perspective de bien-être et d'évolution de carrière. La Faculté s'engage ainsi à promouvoir le télétravail, qui sera étendu dans les limites de la faisabilité pratique, ainsi que la

formation continue, pour maintenir un haut niveau technique, notamment parmi le personnel rattaché aux plateformes de recherche. Les responsables hiérarchiques encourageront et soutiendront les membres de leurs équipes à formuler un plan de formation adapté.

6. SERVICES À LA CITÉ

La Faculté a une place importante dans la société de par les activités cliniques et didactiques de ses membres et ses activités de formation, de conseil et d'expertise. Elle assure également des prestations de service à l'intention des entreprises publiques et privées sous forme d'études et de recherche commanditées.

La médecine humanitaire et internationale constitue l'un des axes de recherche prioritaires de la Faculté. Cette priorité s'articule également sous l'angle des services à la Cité, ou, dans le cas présent, de Services à la Communauté humaine de manière générale. En effet, la Faculté de médecine dispose d'une position exceptionnelle au sein de l'écosystème humanitaire, tant par sa localisation géographique à Genève que par sa tradition et ses expertises en la matière. Elle souhaite notamment promouvoir et valoriser la recherche dite « opérationnelle » ou de « mise en œuvre » (qui traduit le concept de « implementation research » tel que défini par les organisations onusiennes), un domaine d'étude essentiel pour assurer le succès des interventions de santé publique, mal reconnu sur le plan académique, et dont l'importance est trop souvent négligée. Ce champ de recherche concerne les différents aspects de mise en œuvre d'interventions dont les objectifs permettent d'améliorer les pratiques cliniques, les politiques d'accès aux soins ou encore les programmes de prévention. Pour ce faire, des études préliminaires, en cours d'intervention ainsi que, postérieurement, pour en mesurer les effets, les contraintes et les succès doivent être menées. Les résultats de ces études permettront d'optimiser la mise en œuvre d'interventions dans la population et d'identifier les points d'amélioration nécessaires (la formation de professionnel-les de santé, par exemple).

Par ailleurs, la Clinique universitaire de médecine dentaire (CUMD) délivre à la population genevoise des soins dentaires d'excellence, tout en garantissant des coûts maîtrisés. Seule structure facultaire prestataire de soins, la CUMD propose en effet différentes prises en charge des traitements dentaires:

- Par des étudiant-es supervisé-es par des médecins-dentistes diplômé-es
- Par des médecins-dentistes diplômé-es dans le cadre d'une spécialisation (MAS)
- Dans l'Unité d'action sociale, pour les personnes bénéficiaires des assurances sociales cantonales

De plus, la Faculté participe à la diffusion de la pensée scientifique et médicale auprès de la population et des écoles en organisant tout au long de l'année académique des événements grand public (conférences et débats accueillant des intervenant-es de renommée internationale, journées portes ouvertes «Diabète et obésité: au cœur de la recherche», «Journées de microbiologie», Leçons inaugurales des professeurs professeurs nouvellement nommées, Leçons d'adieu, activités pédagogiques dans le cadre du Bioscope ou des journées Boussole). La

diffusion de la pensée scientifique est également encouragée grâce à la visibilité médiatique des résultats de recherche et des membres de la Faculté. Certains groupes de recherche offrent aussi la possibilité à des élèves des collèges de Genève ou d'ailleurs d'effectuer leur travail de maturité en leur sein.

Consciente des impacts environnementaux que son activité engendre, la Faculté promeut également le développement durable dans sa politique d'achat, de promotion de la mobilité douce, et de lutte contre le gaspillage. Elle reconnaît en outre l'importance des engagements pris par l'UNIGE pour limiter les émissions carbonees liées notamment (mais pas uniquement) aux déplacements de ses membres, sans toutefois prêter leur carrière académique.

Version révisée le 20.02.2020, suite au Collège des professeurs du 03.02.2020

Approuvé par le Collège des professeurs le 02.03.2020

Approuvé par le Conseil participatif le 18.05.2020